

## DES MOYENS ET DES PERSONNELS POUR L'ÉVEIL ET L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS

Emmanuel Duplessy conseiller municipal groupe « Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes »

Plusieurs heures par jour, le matin, le midi et l'après-midi, en complément du temps scolaire avec les enseignants de l'Education Nationale, les enfants sont accueillis sur les temps périscolaires.

Le temps d'accueil périscolaire (TAP) constitue un temps éducatif à part entière, couvrant le matin, le midi et le soir.

Les enfants y passent un temps de détente et y acquièrent, grâce à des activités individuelles et collectives, des compétences utiles pour leur scolarité et le vivre-ensemble. Le TAP contribue à renforcer et diversifier leurs apprentissages, à leur faire découvrir le monde et l'environnement différemment, à créer une passerelle entre le temps de la classe et le retour au foyer.

Penser et organiser des activités périscolaires complémentaires aux enseignements, construire des projets à visée éducative et favorisant le développement de la curiosité et les connaissances des enfants nécessitent des professionnels formés, reconnus et en nombre suffisants. Or, force est de constater que les emplois d'ATSEM et d'animateurs périscolaires sont précaires et que les moyens pour la formation des animateurs manquent ... entraînant un manque d'attrait pour ces métiers essentiels.

Manquant de moyens humains comme matériels pour un périscolaire ambitieux et éducatif, la Ville a développé le dispositif « Aide au Travail Personnel » qui vise à proposer du soutien scolaire par « du personnel compétent », principalement des enseignants.

Près de 1 200 enfants d'Orléans profitaient de ce dispositif en 2022 grâce au travail de près de 150 enseignants.

Or, les métiers de l'enseignement sont autant que les métiers de l'animation sous forte tension.

Ainsi, à la rentrée 2023, seuls 77 enseignants participent aux classes ATP. Une situation préoccupante et une dégradation de service inadmissible mais pas inéluctable !

La Ville a les moyens d'améliorer les conditions d'emplois des métiers de l'animation et dans le fonctionnement des activités périscolaires, encore faudrait-il une volonté...

Malheureusement, la masse salariale fixe dans un contexte de hausse des salaires et un budget éducation fixe dans un contexte d'inflation témoignent d'une absence de volonté et créent un risque réel de dégradation de l'offre de services.

Pour nous contacter : [rcge.orleans@gmail.com](mailto:rcge.orleans@gmail.com)